

Couvreur / Couvreuse



Description du métier

- Pose des revêtements de toiture qui peuvent être composés de feutres saturés d'asphalte, de bitume chaud et de gravier; de membranes élastomères liquides et thermoplastiques; ou de différents types de bardeaux;
- Répare et isole les toitures;
- Prépare le support de couverture;
- Applique des procédés de lavage, de manutention, de dégarnissage, d'étanchéisation, de fixation, d'épandage et de soudage de membranes.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose de revêtements de toiture et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété 2 périodes d'apprentissage (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux propriétés des produits et des matériaux, ainsi qu'à la ventilation;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être capable de travailler en équipe et en hauteur;
- Pouvoir déplacer des objets lourds;
- Avoir une bonne condition physique et pouvoir s'adapter à des changements de température extrêmes;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Faire preuve d'une bonne coordination de mouvements;
- Faire preuve de vigilance et de persévérance dans l'exécution des détails;
- Avoir une bonne acuité visuelle.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	21 158 \$
Compagnon***	40 530 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	55 601 \$
Proportion****	69 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	548	576

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	28,53 \$	28,80 \$	26,50 \$
2 ^e période	34,64 \$	34,97 \$	32,17 \$
Compagnon	40,75 \$	41,14 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, 5 700 couvreurs étaient actifs dans l'industrie de la construction. Il y a 979 employeurs qui ont embauché des couvreurs, en 2018. Il est pertinent de noter que ce métier est fortement affecté par la saisonnalité du travail, puisque les travaux se font à l'extérieur;
- Une part importante de l'activité de ce métier est faite dans le secteur institutionnel et commercial. Au cours des prochaines années, on prévoit que l'activité dans ce secteur continuera de croître et d'offrir un volume élevé de travail;
- Ce sont 576 nouveaux apprentis qui ont foulé les chantiers, en 2018. C'est au-dessus de la moyenne annuelle de 2014 à 2017, qui s'évaluait à 548. Parmi les nouveaux apprentis en 2018, 11 % étaient diplômés. Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne un salaire moyen de 21 158 \$. Un compagnon travaillant au moins 500 heures dans la construction assujettie aux conventions collectives rapporte un salaire moyen de 55 600 \$;
- Pour le métier de couvreur, les perspectives d'emploi sont excellentes. L'emploi est en forte hausse, la disponibilité, très faible, et le roulement de personnel est élevé dans ce métier, ce qui crée des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose de revêtements de toiture (5351)

Durée de la formation : 630 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	93
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	134
Côte-Nord	19
Estrie	269
Île de Montréal	504
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 763
Mauricie-Bois-Francs	479
Montérégie	1 157
Outaouais	407
Québec	728
Saguenay-Lac-Saint-Jean	139
Extérieur et Baie-James	8
Total	5 700

Nombre de femmes actives dans le métier 51

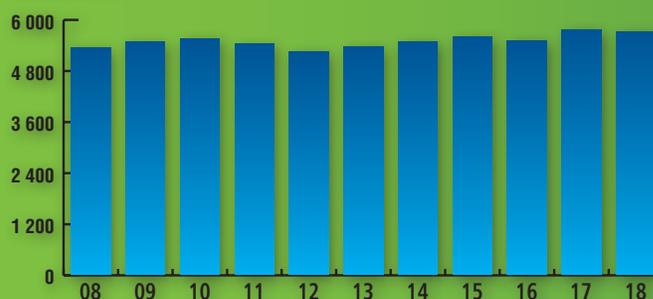
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Couvreur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	57 %	39 %	4 %	2 444
Compagnon	41	19 %	66 %	15 %	3 256
Total des couvreurs	37	35 %	55 %	10 %	5 700
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321